

Suivi des crédits aux entreprises à Mayotte au 30 septembre 2013

Au 30 septembre 2013, l'encours global de crédits aux entreprises de Mayotte s'élève à 470,6 millions d'euros, en légère baisse sur le trimestre (-0,2 %), mais en hausse de 9,5 % sur un an. Les crédits mobilisés, qui représentent 81 % du total, atteignent 380,8 millions d'euros et continuent de progresser, bien qu'à un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent. Ainsi, ils augmentent de 0,8 % sur le trimestre et de 17,7 % sur l'année, tirés par les crédits à moyen et long terme (0,6 % sur le trimestre et 20,1 % sur un an) et ceux à court terme (3,2 % sur le trimestre et 2,2 % sur un an). Le crédit bail et les crédits titrisés, qui portent sur des montants plus faibles, se contractent tant sur le trimestre (respectivement -5,8 % et -2,9 %) que sur l'année (respectivement -17,5 % et -10,7 %). La légère baisse de l'encours total s'explique principalement par l'évolution de l'encours de crédits mobilisables, qui s'établit à 89,8 millions d'euros, en recul de 4,0 % sur le trimestre et de 15,4 % sur un an.

À l'instar du trimestre précédent, les secteurs *Activités immobilières* et *Industrie* concentrent la majeure partie des crédits aux entreprises, avec des parts quasi-stables, représentant, respectivement, 31 % et 30 % de l'encours total. L'encours de crédits accordés à l'*Industrie* bénéficie d'une légère hausse de 0,6 % sur le trimestre (+14,1 % sur un an) tandis que celui des *Activités immobilières* chute de 2,1 % (+21,4 % sur un an). Les autres secteurs enregistrent des évolutions diverses, sans que ces dernières ne modifient fondamentalement la répartition de l'encours. Le *Commerce* (14 %) et la *Construction* (10 %) bénéficient ainsi d'une augmentation sur le trimestre (respectivement +7,5 % et +2,1 %), tandis que le *Transport et entreposage* (8 %) et le *Soutien aux entreprises* (3 %) sont en retrait (respectivement -2,2 % et -18,1 %).

La répartition des encours de crédit selon la taille de l'entreprise reste globalement constante, bien que les évolutions sur le trimestre soient contrastées. Si l'encours de crédits accordés aux grandes entreprises augmente de 3,0 % et représente toujours la plus forte part (48 %), les PME restent stables et concentrent 33 % du total tandis que les TPE sont orientées à la baisse (-3,6 %, 19 % du total).

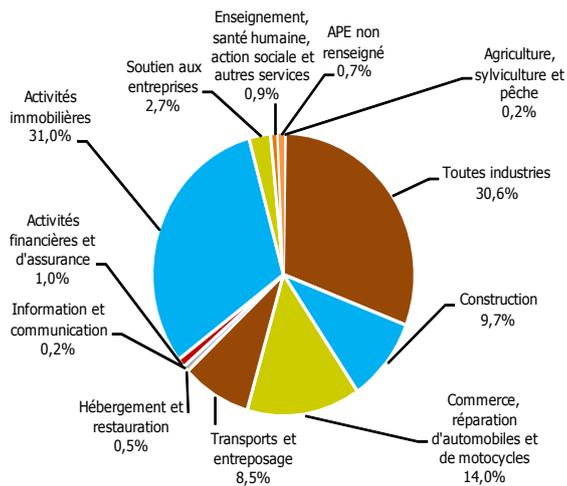
Comme précisé lors de la dernière publication, la forte augmentation de l'encours des crédits accordés aux grandes entreprises, qui a été multiplié par 42 sur un an, s'explique par une importante opération d'investissement dans l'énergie.

LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

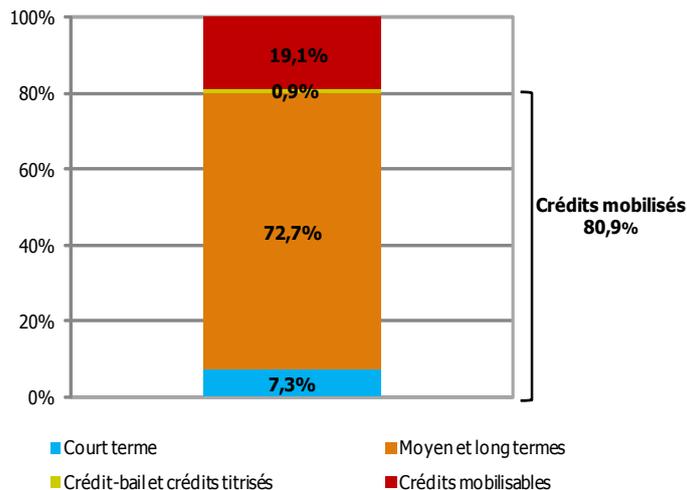
En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	1,0	43,2%	79,9%	0,0	281,8%	-	1,1	46,8%	87,3%
Toutes industries	118,9	1,5%	60,9%	25,2	-3,5%	-51,9%	144,0	0,6%	14,1%
<i>dont industrie manufacturière</i>	14,4	-8,8%	-13,7%	3,5	31,1%	52,5%	18,0	-3,0%	-5,6%
Construction	21,7	-5,6%	-15,0%	23,7	10,2%	14,2%	45,4	2,1%	-1,9%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	49,1	8,5%	2,4%	16,7	4,7%	34,5%	65,8	7,5%	9,0%
Transports et entreposage	34,5	5,9%	20,0%	5,7	-33,1%	-58,3%	40,2	-2,2%	-5,2%
Hébergement et restauration	2,3	-7,7%	-17,6%	0,0	483,3%	-	2,4	-6,5%	-16,4%
Information et communication	0,7	7,0%	-19,0%	0,1	0,0%	148,1%	0,9	5,8%	-9,6%
Activités financières et d'assurance	4,9	1,3%	12,2%	0,0	-	-	4,9	1,3%	12,2%
Activités immobilières	129,9	-0,1%	12,3%	16,1	-15,7%	250,8%	146,0	-2,1%	21,4%
Soutien aux entreprises	10,3	-22,0%	-30,2%	2,2	7,5%	15,6%	12,5	-18,1%	-25,0%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	4,1	-12,6%	-21,7%	0,1	-6,9%	-12,9%	4,2	-12,5%	-21,6%
APE non renseigné	3,2	2,4%	6,9%	0,0	-80,6%	-80,6%	3,3	-1,9%	-5,7%
Total	380,8	0,8%	17,7%	89,8	-4,0%	-15,4%	470,6	-0,2%	9,5%

"-" = Division par 0

Répartition des crédits par secteur d'activité

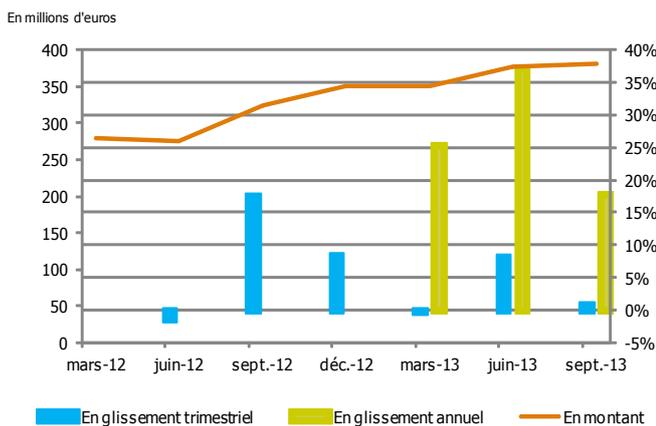


Répartition des crédits par terme

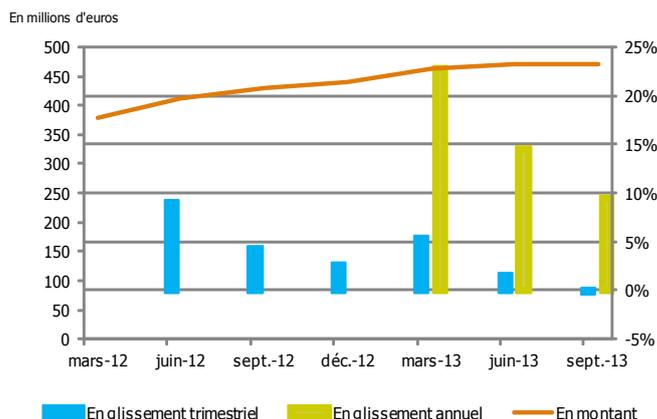


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

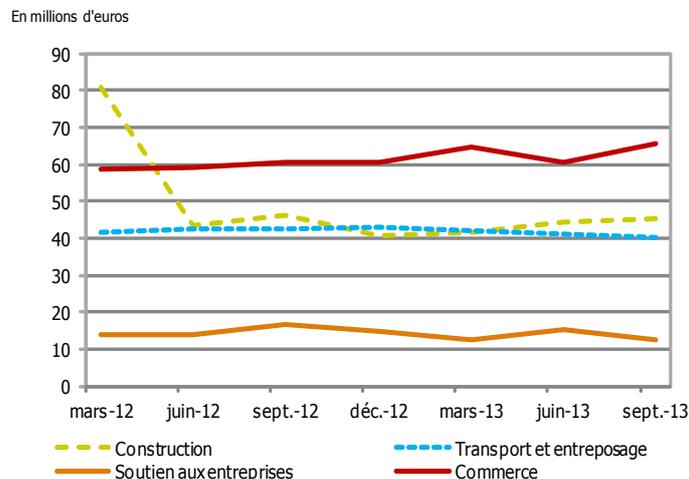
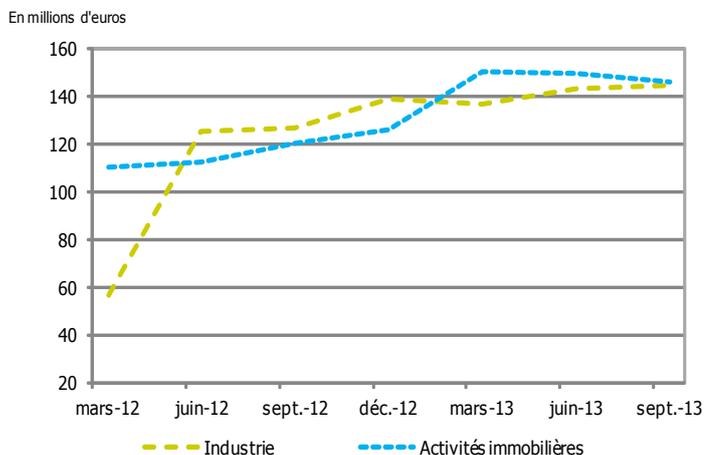
Evolution des crédits mobilisés



Evolution des crédits totaux



Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité

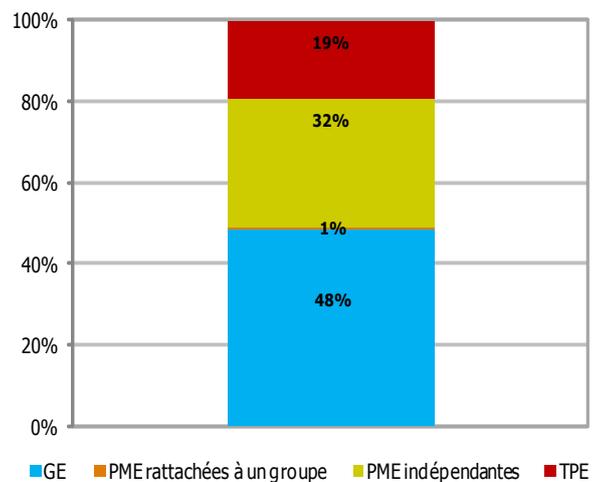
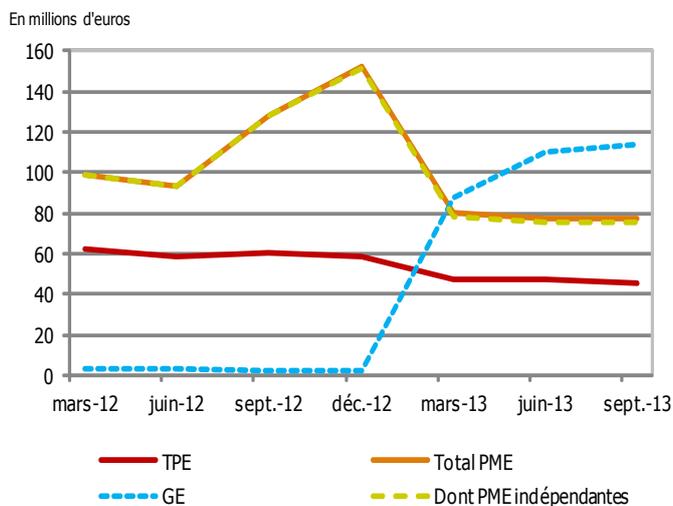


LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

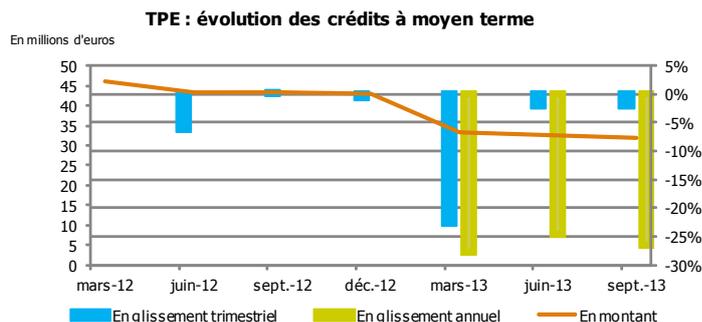
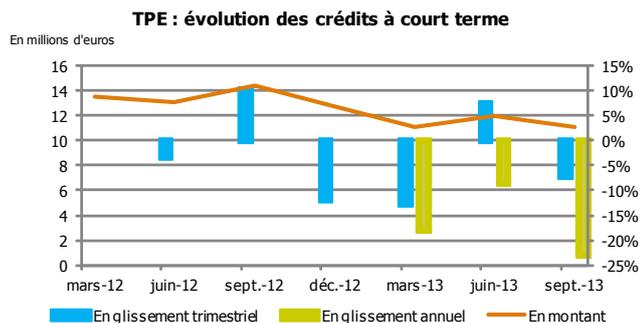
En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 30/09/13	mars-12	juin-12	sept-12	déc.-12	mars-13	juin-13	sept-13	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,7	21,2%	-
Crédits MLT		2,6	2,5	2,4	2,2	86,5	109,5	112,7	2,9%	4557,2%
Crédit bail		0,8	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	-12,5%	-39,7%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total GE	5	3,5	2,8	2,7	2,4	87,3	110,3	113,6	3,0%	4182,6%
Crédits CT		13,6	16,8	17,1	17,5	17,0	18,6	17,0	-8,2%	-0,5%
<i>dont PME indépendantes</i>		13,2	16,4	16,7	17,2	16,6	18,2	16,5	-9,2%	-1,2%
Crédits MLT		85,0	76,3	110,5	134,2	62,3	58,1	59,7	2,6%	-46,0%
<i>dont PME indépendantes</i>		85,0	76,3	110,5	134,2	60,9	56,7	58,3	2,8%	-47,3%
Crédit bail		0,7	0,4	0,3	0,3	0,6	0,5	0,5	-4,2%	55,4%
<i>dont PME indépendantes</i>		0,7	0,4	0,3	0,3	0,6	0,5	0,5	-4,2%	55,4%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total PME	64	99,3	93,6	128,0	152,1	79,9	77,2	77,2	0,0%	-39,7%
<i>dont PME indépendantes</i>	61	98,9	93,2	127,6	151,7	78,1	75,4	75,3	-0,2%	-41,0%
Crédits CT		13,5	13,1	14,4	12,7	11,1	11,9	11,1	-7,1%	-23,1%
Crédits MLT		46,1	43,3	43,4	43,1	33,3	32,6	31,9	-2,2%	-26,5%
Crédit bail		2,5	2,4	2,2	2,1	2,3	2,4	2,2	-5,7%	-0,5%
Divers		0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-1,4%	-7,4%
Total TPE	379	62,3	58,9	60,2	58,1	46,8	47,0	45,3	-3,6%	-24,7%
Holding et administrations d'entreprises	8	4,1	4,1	4,0	3,9	4,0	4,0	4,1	2,3%	2,8%
Activités immobilières	178	106,5	109,4	119,2	123,4	127,5	133,3	133,1	-0,1%	11,7%
Divers	57	3,7	6,8	9,6	11,0	4,2	6,0	7,5	23,7%	-22,0%
TOTAL crédits mobilisés	691	279,4	275,5	323,6	350,9	349,7	377,9	380,8	0,8%	17,7%
Total crédits CT		28,3	31,1	33,8	31,9	29,4	33,5	34,6	3,2%	2,2%
Total crédits MLT		245,2	239,0	284,7	314,2	315,7	339,8	341,9	0,6%	20,1%
Total crédit bail		4,2	3,8	3,5	3,3	3,0	3,1	2,9	-5,8%	-17,5%
Total crédits titrisés		1,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4	1,4	-2,9%	-10,7%
TOTAL crédits mobilisables		98,5	136,4	106,2	89,8	114,3	93,5	89,8	-4,0%	-15,4%
TOTAL	691	377,8	411,9	429,8	440,7	464,0	471,4	470,6	-0,2%	9,5%

"-" = Division par 0

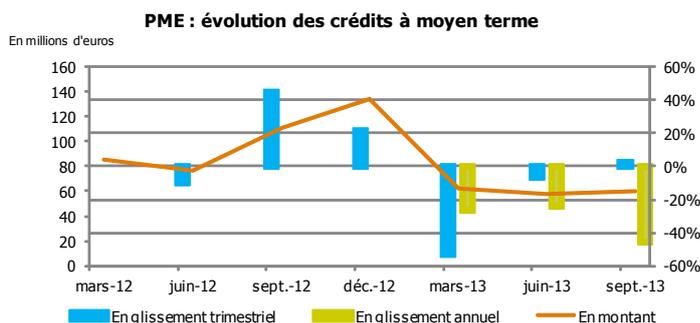
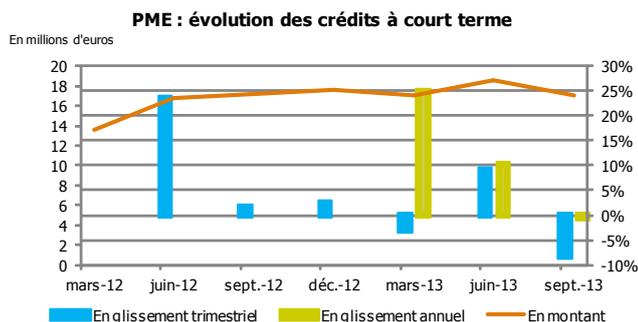
Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises



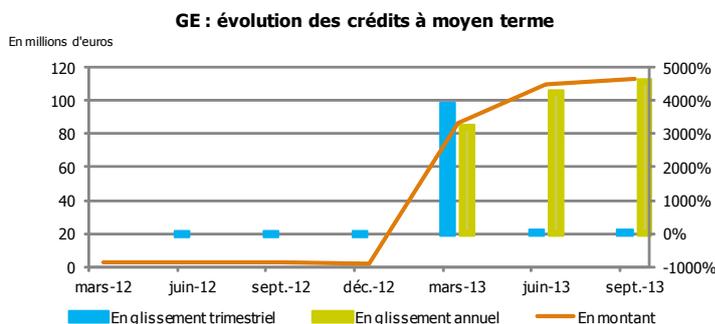
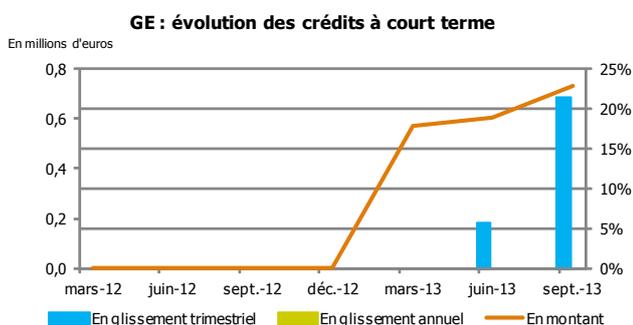
Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



Évolution des crédits mobilisés des PME par terme



Évolution des crédits mobilisés des GE par terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long termes, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr